

VAËT'HANANE

www.OVDHM.com - dafchabat@gmail.com

Recevez la "Daf de Chabat"
054 976 54 17



Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhaï Bismuth

Pourquoi les grandes vacances ont-elles lieu en cette période entre les mois d'Av et d'Elloul ? Elles auraient pu tomber à Hanouka ou à Pessa'h...

Il est écrit : « **Banim atem lachem/vous êtes des fils pour D.ieu** » (Dévarim 14;1). Essayons de comprendre cette notion de « banim ». **Que signifie être les enfants de Hakadoch Baroukh Hou ?**

La Guémara (Baba Batra 10a) nous donne quelques précisions à ce sujet :

« *vous êtes appelés fils et vous êtes appelés serviteurs ; lorsque vous faites la volonté de D.ieu, vous êtes appelés des fils, mais lorsque vous ne faites pas la volonté de D.ieu, vous êtes appelés des serviteurs.* » fin des paroles de la Guémara.

Dans un premier temps, il faudrait essayer de comprendre cet enseignement de la Guémara. A première vue, cela ne semble pas très logique. En effet, **que je fasse Sa Volonté ou pas, cela change-t-il quelque chose si je suis son fils ?** Et dans le sens inverse, pourquoi serais-je appelé serviteur si je ne fais pas Sa volonté ?!

Il aurait été **plus logique d'écrire ces deux informations dans le sens inverse** : si tu fais Sa volonté tu es appelé Son serviteur, mais si tu ne fais

AV, LE MOIS DU PÈRE...

pas Sa volonté, tu es appelé Son fils. Car que l'on veuille ou non, **un fils reste un fils** ; ferait-il les plus grandes sottises, il restera à jamais Son fils, contrairement à un serviteur.



Pour mieux comprendre la Guémara, **il faut procéder à une lecture plus attentive du mot « volonté »**. Accomplir une volonté, c'est lorsque celle-ci n'a pas été demandée ou imposée par l'autre. Prenons un exemple : imaginez que votre père rentre à la maison après une journée de travail. Vous le voyez fatigué de sa journée. **Sans qu'il vous le demande**, vous devinez qu'un bon café ou un grand verre d'eau fraîche lui ferait du bien. En le lui apportant, **vous accomplissez sa volonté. Si, par contre, il vous le demande, cela devient obligatoire**. Ce n'est plus une « volonté », mais une obligation découlant des lois de Kiboud Av [respect du père].

Agissons ainsi avec notre Père, Hakadoch Baroukh Hou. Soyons comme des fils qui font **Sa volonté et pas comme des fonctionnaires** qui font le strict minimum (ce qui, pour certains et dans certaines situations, sera tout de même très bien ; chacun doit savoir où il se situe). **Suite p2**



Autour de la table de Chabat

Rav David Gold

Au début de la paracha est mentionné que Moché Rabénu a prié afin d'entrer en Erets Israël. Nous sommes la dernière année de la traversée du désert. La Guemara dans Sota 14 explique que l'intention de Moché n'était pas de voir les beaux paysages du littoral, mais uniquement de pratiquer la Tora et les Mitsvot propres à la terre Sainte. Par exemple les prélèvements : Teroumoth et Maasséroth, ou les lois de la Chemita (7^e année).

Les commentateurs, les Ba'alé Tossafoth, enseignent un intéressant 'Hidouch (nouveau). Moché a fait 515 prières pour entrer en Erets, car la valeur numérique de VaHéThHaNaN c'est 515 ! La Guemara dans Berakhoth enseigne : « Au nom de rav 'Hanina, si un homme prie et cependant il n'a pas été écouté par Hachem, qu'il revienne et reprie ! Comme le Psaume le dit : « Espère en Hachem, renforce ton cœur et espère (à nouveau) en Hachem ! » C'est-à-dire qu'un homme ne doit jamais désespérer du fait qu'il n'a pas été écouté une première fois ! Et c'est certainement pour cela qu'on a l'habitude de réciter ce passage après la prière du matin pour nous signaler que même si on a déjà fini sa Tefila il faut continuer à demander ! Seulement on pourra se poser la question, est-ce que Hachem a tant besoin de nos nombreuses prières ? Or, D' écoute chaque prière et n'a aucune difficulté à l'exhausser ! Plusieurs raisons seront proposées.

Le 'Ein Yacov enseigne un 'Hidouch, c'est que peut-être au moment de notre Tefila il y avait un moment de colère dans les Cieux ! Donc la prière a dû être bloquée.

INSISTE PROUVE QUE TU EXISTES....

Autre manière de répondre, afin que notre prière soit acceptée, quelques fois, il faut une raison quelconque. Parfois l'homme n'a pas de mérite particulier afin que sa demande soit agréée ! Donc le fait de recommencer, c'est montrer qu'on est conscient que la clef de notre problème est dans les mains du Tout Puissant ! C'est dire en quelque sorte parler à D' : « Je sais que tout provient de Toi ! Donc aide- moi par le mérite de la confiance que je place en Toi et en nul autre ! » Multiplier notre prière : marque une confiance !



Le Méiri (Yoma 29) dit : « Un homme doit toujours faire attention de bien prier et même s'il voit qu'il n'a pas été exhaussé : il ne doit pas désespérer ! Car en multipliant la Tefila, il trouvera la solution ! Et un homme ne doit pas considérer qu'il importune Hachem par le fait de multiplier ses prières ! Le Midrach enseigne que les Tsadikim ressemblent aux boucs. En grandissant, les cornes de cet animal développent des sortes d'anneaux. De la même manière au fil du temps, la prière des tsadikim s'affine et elle sera écoutée ! »

Une autre manière de comprendre ce phénomène c'est à l'image du père avec son fils. Lorsque le bon fils demande au père un cadeau, ce n'est pas sûr que du premier coup le père accepte la demande, à moins qu'il se soit particulièrement bien distingué dans une matière en classe. Mais si le fils demande et redemande sans arrêt, alors d'une manière naturelle le père ne restera pas indifférent aux doléances du fils ! Car finalement un père est particulièrement content lorsque sa progéniture se tourne vers lui pour lui demander son aide ! Donc lorsque l'on prie et que l'on reconduit notre demande on montre en cela une proximité avec Lui ! C'est ce qu'il attend de nous !



« **Tu aimeras Hachem ton D. de tout ton cœur et de toute ton âme** » (Devarim 6,5)

Nos Sages (Brakhot 54a) ont commenté ce verset de notre Paracha en disant : un juif doit aimer Hachem « de toute ton âme », "même s'il te prend ton âme", (même au prix de sa vie n.d.t).

Dès lors, explique le 'Hidouché Harim, on est en droit de commenter sur le même principe « de tout ton cœur », "même s'il te prend ton cœur". Il arrive, en effet, parfois qu'un homme "n'ait pas le cœur" au Service d'Hachem. Néanmoins, il se ressaisira même en de telles circonstances et se sacrifiera afin de servir le Créateur du mieux qu'il le peut dans cette situation.

Un juif se rendit un jour, chez le Beth Israël et lui confia sa peine : il ne parvenait pas à prier facilement ni avec tout l'émotion qu'il désirait. En bref, le cœur n'y était pas ! Le Rabbi lui répondit : "Consulte le Choul'han Aroukh à propos des lois concernant la prière, tu n'y trouveras pas un seul endroit où une loi pareille est mentionnée, stipulant que l'on doit éprouver du goût à prier et de l'émotion durant sa prière. Tu n'y trouveras pas non plus que l'on ne peut prier que si le cœur est au beau fixe. Tu n'y trouveras que des choses très simples: qu'il faut prier trois fois par jour, s'efforcer de comprendre les mots et penser à ce que l'on dit, et pas plus! "Rabbi Moché Mordekhai de Lovorapporte une idée semblable au nom du "Voyant" de Lublin. La Guemara (rapportée précédemment) enseigne : « De toute ton âme », même s'il te prend ton âme, « de tout ton pouvoir », dans toutes les situations (dans le bien comme dans le mal n.d.t).

A priori, une question se pose : après avoir déjà dit que l'on doit aimer

DANS TOUTES LES SITUATIONS

Hachem de toute son âme, à savoir même au prix de sa vie, pourquoi est-il nécessaire de préciser en outre de l'aimer dans toutes les situations bonnes ou mauvaises ?

En fait, répond-il, l'injonction d'aimer D."dans toutes les situations", concerne les états spirituels d'une personne, et vient nous enseigner que même si elle ne prie pas ou n'étudie pas aussi bien qu'elle le désirerait, elle ne doit pas pour autant relâcher ses efforts et se décourager, mais

au contraire, elle s'efforcera de servir Hachem du mieux qu'elle le peut. En agissant ainsi elle peut être certaine que le Très-Haut couronnera ses efforts et qu'elle parviendra finalement à ressentir Sa proximité. Quoi qu'il en soit, un juif doit toujours se souvenir que le Saint-Béni-Soit-Il attend et espère en permanence qu'il se rapproche de Lui et qu'il se renforce dans son amour pour Lui. C'est ce que le Or Ha'haïm enseigne à propos du verset « Tu aimeras Hachem ton D. (...) » : " (Par ce verset), on désire en outre éveiller le cœur du juif à l'amour pour Hachem, suivant les paroles de nos Sages (Midrach Cho'had



Tov 22, 19) : "(que signifie) le verset « Il

réside au sein des louanges d'Israël » (Téhilim 22,4) ? Qu'Hachem n'a choisi parmi toutes les louanges que celle dans laquelle on le loue en disant devant Lui : « Béni soit Hachem le D. d'Israël ». Il siège alors sur le Trône du monde ". Et c'est cela que vient signifier (le verset) « Et tu aimeras Hachem » : Hachem a choisi d'être exclusivement « Ton D. ». Lorsque l'homme éveille son cœur à de telles pensées, son âme se détache littéralement de lui pour s'élever dans un sublime sentiment d'amour pour le Très-Haut Majestueux et Splendide.

Rav Elimélekh Biderman

Diffusez la Torah ! Prenez part à l'édition de ce feuillet

Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhai Bismuth

Pour revenir à la question posée initialement : « **pourquoi les grandes vacances tombent-elles en cette période ?** », essayons de définir les « grandes vacances ». C'est une **longue période où les enfants n'ont plus école**. Se trouvant à la maison du matin jusqu'au soir, ils sont en mode « demandeur » : j'ai faim, fais-moi ci, achète-moi ça, je veux ça... Ils font des bêtises, se chamaillent, se salissent... Donc, en fonction de chaque situation, les parents doivent menacer, intervenir, sévir... Mais parfois, souvent même, on craque. Comme ce sont nos enfants, nous les connaissons bien ; nous savons qu'il y a parmi eux l'enfant calme, l'agité, le sensible, le lent, le malin... Chacun ne peut pas répondre aux mêmes exigences. Mais c'est surtout une période exceptionnelle de proximité entre les membres de la famille qui, pendant plusieurs semaines, vivent ensemble constamment.

Alors on essaie d'en profiter : on évite les punitions, on multiplie l'écoute et les récompenses, même si parfois...

Nous sommes à la veille du mois d'Elloul, la période des séli'hot. Nous allons demander à **notre Père, Avinou Malkénu, de nous pardonner, d'accepter notre Téchouva et nos Téfilot**, de nous inscrire dans le livre de la vie, de la santé, de la parnassa.... A plusieurs reprises, nous invoquons Hakadoch Baroukh Hou en tant que père. Mais pour appeler un père, encore faut-il être un fils...

Pendant les « **grandes vacances** », juste avant Elloul, les Séli'hot et Roch Hachana, nous allons demander d'être jugés comme des banim, des fils,

AV, LE MOIS DU PÈRE...(suite)

et non pas comme des avadim, des serviteurs, car **la bienveillance d'un père envers son fils est incomparable**.

Les « grandes vacances » sont une période privilégiée pour nous faire prendre conscience des jours exceptionnels qui s'annoncent. En cette période, **nous allons jouer le rôle du père plus que jamais**, afin de mieux s'imprégner cette notion de « Rah'em av àl banim – la pitié du père envers ses enfants ». Forts d'avoir intégré cette notion, **notre travail du mois d'Elloul sera de jouer le rôle de l'enfant envers Hakadoch Baroukh Hou**.

Puisque durant la période des « grandes vacances », **nous avons ressenti ce qui est désagréable à un père**, nous pourrions aborder Elloul comme des enfants exemplaires, en essayant de parfaire notre comportement avec notre Père.

Si nous sommes Ses fils, Hachem connaît nos capacités et sait que nous ne pouvons pas tous répondre aux mêmes exigences. Toutefois, Il verra les efforts que nous avons investis pour améliorer notre comportement et notre relation avec Lui.

Profitions de cette période de proximité et de miséricorde avec notre Père, pour investir le maximum d'efforts et arriver méritants au jour du jugement.

Rav Mordékhai Bismuth 00.972 (0)54.841.88.36
mb0548418836@gmail.com

L'étude de cette semaine est dédiée pour:

Vous désirez participer à l'édition et la diffusion de "La daf de Chabat" veuillez prendre contact dafchabat@gmail.com

Pour l'élevation de l'âme de Denise Dina CHCIHE bat Elise



Pour l'élevation de l'âme de Albert Avraham CHCIHE ben Julie



La réussite spirituelle et matérielle de Raphaël ben Sim'ha Joëlle Esther bat Denise Dina

La réussite spirituelle et matérielle de Patrick Nissim ben Sarah Martine Maya bat Gaby Camouna

MERCI HACHEM pour tous ces Nissim et Niflaot que Tu réalises chaque jour envers Ton

La guérison complète et rapide de Samuel ben Stéphanie Perla Fortunée parmi les malades de peuple d'Israël



Savez-vous pourquoi?

QUE SYMBOLISE TOU BÉAV?

Six évènements heureux eurent lieu à Tou Béav, soit le 15 Av, le transformant ainsi en un jour festif du calendrier juif. La Michna dans le traité Taanit nous apprend : "Aucun jour ne fut plus festif pour Israël que le 15 Av et le jour de Kippour". **Que symbolise Tou Béav, le 15ème jour du mois hébraïque d'Av ? En quoi est-il comparable à Yom Kippour ?**

Nos Sages expliquent que Yom Kippour symbolise le pardon de Dieu relatif au péché du Veau d'Or commis par Israël dans le désert, car c'est en ce même jour que Dieu accepta finalement la plaidoirie de Moïse en faveur du pardon des Nations, et toujours en ce jour que Moïse descendit du Mont Sinaï avec les deuxièmes tables de la Loi (les premières ayant été brisées en voyant Israël s'adonner au culte du Veau d'Or). De la même manière que Yom Kippour symbolise l'expiation du péché du Veau d'Or, Tou Béav marque l'expiation de la faute des Explorateurs, dont dix d'entre eux firent un rapport tellement négatif sur la Terre de Canaan qu'ils réussirent à faire paniquer le peuple d'Israël tout entier qui devait y pénétrer. Suite à ces rapports alarmistes et crus par le peuple, Dieu décréta que le peuple d'Israël errerait encore 40 ans dans le désert, et qu'aucune personne âgée de 20 ans et plus à l'époque de ces dires n'entrerait vivante en Terre promise. Pendant ces quarante années d'errance supplémentaires, les personnes qui atteignaient leurs 60 ans décédaient le jour de Ticha Béav, soit 15 000 âmes chaque Ticha Béav. Cette fatalité prit fin un jour de Tou Béav.

Six évènements heureux eurent lieu un jour de Tou Béav.

Premier évènement : Comme dit ci-dessus, la fatalité qui poursuivit les Juifs dans le désert pendant quarante ans prit fin un 15 Av. **Cette année-là, les dernières 15 000 personnes s'apprêtaient à mourir. Mais Dieu dans Sa grande miséricorde décida de les épargner, jugeant qu'ils avaient traversé suffisamment de difficultés jusque là.** Ne le sachant pas, ces Juifs se préparèrent à mourir à l'approche du 9 Av. Mais rien ne se passa. Ils pensèrent d'abord à une erreur de calendrier de leur part, et attendirent donc le lendemain, puis le jour suivant...

Finalement, le 15 Av arriva, et avec lui la pleine lune qui prouva à tous que le jour fatidique était bel et bien passé... et qu'ils étaient toujours vivants ! Il était désormais clairement établi que Dieu avait abrogé son décret, et qu'il avait donc pardonné le péché des Explorateurs.

C'est ce que voulurent dire nos Sages quand ils déclarèrent : "Aucun jour ne fut plus festif pour Israël que le 15 Av et le jour de Kippour", car il n'y a pas de joie plus grande que celle de voir ses fautes pardonnées. En l'occurrence, le péché du Veau d'Or fut absous un jour de Yom Kippour, et celui des Explorateurs un jour de Tou Béav. Dans le Livre des Juges, Tou Béav est assimilé à un jour de fête (Juges 21:19).

Deuxième et troisième évènements : Suite à la jurisprudence des filles de Celofhad (cf Nombres chapitre 36), les filles qui avaient hérité de leur père alors que celui-ci ne laisse pas de fils n'avaient pas le droit d'épouser un homme issu d'une autre tribu que la leur, ceci pour éviter que la terre ne passe d'une tribu à une autre. Quelques générations plus tard, après l'épisode de la concubine de Ghibea (cf Juges, chapitre 19-21), les enfants d'Israël voulurent interdire à leurs filles d'épouser un homme issu de la tribu de Benjamin. Cette décision radicale menaçait tout simplement la tribu de Benjamin d'extinction.

Or chacune de ces prohibitions furent levées à Tou Béav. Le peuple comprit que s'il maintenait sa sanction contre Benjamin, l'une des 12 tribus ne risquait rien moins que de disparaître. Le peuple s'en dédit en arguant que cette interdiction ne concernait que la génération qui l'avait votée, et pas les générations à venir. Idem pour les héritières qui étaient limitées à leur propre tribu pour leurs choix matrimoniaux : cette limite fut appliquée par la génération contemporaine de Josué, celle qui a conquis et divisé la Terre de Canaan, mais tomba en désuétude pour les générations suivantes. **Pouvait donc apparaître le phénomène de fusion des tribus, qui était une raison de réjouissance en soi.** Le Livre des Juges parle même de "festival aux yeux de Dieu". Le traité Taanit indique qu'au cours des générations, **le jour de Tou Béav a été spécialement choisi pour fixer des fiançailles, symbole d'émergence de nouvelles familles juives.**

Quatrième évènement : Après que le roi Jéroboam ait divisé le royaume d'Israël en emportant dix tribus du royaume de Judée, il posta des gardes le long des routes menant à Jérusalem, pour dissuader les gens de monter à la Ville sainte pour les Fêtes de pèlerinage, car il craignait que de tels rassemblements populaires n'affaiblissent son autorité. En guise de "substituts", il érigea deux lieux de culte, à Dan et à Beth-El, qui s'avérèrent de véritables suppôts d'idolâtrie. De fait, la division entre les deux royaumes prit valeur de fait accompli, et perdura pendant des générations. **Le dernier roi du royaume d'Israël, Osée fils de Ela, voulut réparer ce désastre, et retira tous les gardes des routes menant à Jérusalem. Il permit ainsi à nouveau au peuple d'effectuer ses précieux pèlerinages. Cela se produisit un jour de Tou Béav.**

Cinquième évènement : Au début de la période du Second Temple, la Terre d'Israël était à ce point aride que le bois nécessaire aux sacrifices et à la flamme éternelle qui devait brûler sur l'Autel était quasiment impossible à trouver. Aussi chaque année, un groupe de volontaires courageux partait au loin pour ramener du bois, malgré le fait que ce voyage était extrêmement dangereux.

Il faut préciser ici que tout bois n'était pas forcément employable pour ces buts sacrés. Ainsi le bois véreux n'était-il pas éligible au service du Temple. Le froid et l'humidité étant les conditions idéales au développement des vers dans le bois, il était indispensable de rassembler le bois nécessaire à la saison estivale suivant bien avant l'arrivée des premiers frimas de l'hiver. **Le dernier jour de l'année où l'on achetait encore du bois avant de le stocker était le 15 Av, et il donnait lieu à des scènes de joie chaque année lorsqu'on constatait que le quota de bois nécessaire avait été atteint.**

Sixième évènement : Durant la révolte de Bar Kokhba, les Romains interdirent que les corps de leurs ennemis dans la bataille de Bétar soient ensevelis. Très longtemps après la bataille, ils donnèrent enfin la permission d'inhummer ces malheureux. Cette autorisation fut proclamée un jour de Tou Béav, et permit de découvrir un double miracle : tout d'abord la finale "générosité" des ennemis implacables du peuple juif, mais surtout le fait que les corps des combattants juifs, laissés à l'abandon à ciel ouvert pendant si longtemps, ne s'étaient pas décomposés.

En signe de gratitude pour ce double miracle, il fut ajouté une quatrième bénédiction au Birkat Hamazone, laquelle remercie Dieu "Qui est bon et Qui prodigue le Bien" : "Qui est bon" pour saluer la conservation miraculeuse des corps de Bétar, et "Qui prodigue le Bien" pour célébrer l'autorisation inattendue d'ensevelissement des dépouilles.

De nos jours, nous marquons Tou Béav comme une fête mineure, en cela que nous ne récitons pas les Tahanounim (NDT : prières demandant le pardon de nos fautes) ce jour-là, et que nous ne disons pas d'éloge funèbre. Dans la même idée, un couple qui se marie un jour de Tou Béav est exempté de la coutume couramment suivie de jeûner la journée précédant la bénédiction nuptiale.

Tou Béav précède de peu le mois d'Elloul, lequel nous offre la possibilité de nous préparer spirituellement aux Jours redoutables des fêtes de Tichri. Les jours raccourcissent, les nuits deviennent au contraire plus longues. La météo elle-même invite à une pause intérieure : le fermier a traversé les tribulations de la récolte, son rythme de travail a considérablement ralenti. Même les conditions physiques se prêtent à la réflexion ; il serait presque impossible de s'asseoir et de méditer sous la chaleur accablante de l'été, mais maintenant que les journées et les nuits sont plus fraîches, l'introspection s'en retrouve facilitée.

Dans le passé, il était de coutume de se saluer le jour de Tou Béav par l'expression "Kétiva vekhatima tova" ("Que votre nom soit inscrit et scellé pour le Bien"), c'est-à-dire la même bénédiction que celle que nous utilisons de nos jours à Roch Hachana. Les férus de Guématria (calcul de la valeur numérique des lettres en Hébreu) pourront constater que la valeur numérique de cette phrase de salut totalise le nombre 928... qui est aussi la valeur numérique des mots "quinzième de Av".



« J'ai imploré Hachem à ce moment en disant »

Le terme « en disant » signifie que le message doit être transmis à quelqu'un d'autre, généralement au peuple juif. Quel est ce message ? Même si une personne est dans une situation difficile, elle doit toujours prier à Hachem dans la joie, comme si elle n'avait aucune souffrance ni douleur. En effet, bien que Moché était dans une situation remplie de souffrances de ne pas pouvoir entrer en Israël, il a néanmoins prié dans la joie. Le terme (לאמר en disant) peut être lu : לאמר sans amertume – lo mar). (Ben Ich Haï Od Yossef Haï)

« Honore ton père et ta mère comme te l'a prescrit l'Éternel. » (Dévarim 5, 15)

Rachi commente : où l'Éternel nous a prescrit cette mitsva ? A Mara. Mais pourquoi le verset insiste-t-il sur le fait que cette mitsva a été donnée par D.ieu ? Le Ktav Sofer explique que certains considèrent la mitsva d'honorer ses parents comme l'expression de notre reconnaissance pour tous leurs bienfaits à notre égard lors de notre jeunesse où ils nous ont éduqués, nourris, puis mariés. C'est pourquoi le texte précise ici que, contrairement à ce qu'on pourrait penser, elle doit être observée uniquement parce que D.ieu nous l'a ordonnée à Mara. Or, en ce lieu du désert, les enfants d'Israël recevaient la manne du ciel, tandis que leurs vêtements grandissaient avec eux et étaient lavés par la nuée protectrice. Et pourtant, ils reçurent l'ordre de révéler leurs parents. D'où nous déduisons que cette mitsva doit être respectée à toute époque et en toute circonstance, pour le seul fait que l'Éternel nous l'a prescrite.

« Tu aimeras l'Éternel, ton D.ieu, de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton pouvoir. » (6, 5)

Le Or Ha'haïm demande comment on peut contraindre quelqu'un à aimer quelque chose, alors que l'amour est un sentiment spontané jaillissant du cœur. Quel est donc le sens de l'ordre d'aimer l'Éternel ?

Il explique que le verset suivant celui évoquant cette mitsva nous indique comment parvenir à l'accomplir : « Ces choses que Je t'impose aujourd'hui seront gravées dans ton cœur. » En d'autres termes, nous parviendrons à aimer D.ieu en introduisant constamment dans notre cœur des choses éveillant notre amour pour Lui. Par ce biais, notre cœur sera animé d'un profond désir de L'aimer. D'où le sens de l'ordre d'aimer l'Éternel. Il existe donc deux manières de comprendre cette mitsva. Soit en expliquant

qu'en réalité, le cœur de tout Juif est rempli d'amour pour le Saint béni soit-Il, mais qu'il est enfoui en lui. Il doit donc se travailler pour aspirer à éveiller cet amour et se révélera alors cet esprit saint résidant en lui. Soit en

suivant le principe selon lequel l'Éternel se comporte envers Ses créatures en leur reflétant leur propre conduite, « mesure pour mesure ». Ainsi, lorsqu'un homme aspire à éprouver des sentiments d'amour à Son égard, Il le récompense en introduisant dans son Cœur de tels sentiments.



Combien nous devons remercier notre Créateur, que son Nom soit béni pour toujours, de nous avoir transmis Ses préceptes afin de nous rendre meilleur et nous faire hériter d'une récompense éternelle inestimable. Un jour, alors que le Gaon Rabbi Yossef Machach zatsal de Tlemsen parlait devant les fidèles des mitsvot et de leurs récompenses, au sujet desquelles il est dit: "D. voulut donner des mérites à Israël, ainsi il a fait croître la Torah et les mitsvot", certains l'interrogèrent: celui qui désire enrichir son ami ne lui impose pas d'obligations supplémentaires... La parabole suivante répond remarquablement à cette énigme.

Un des riches notables de la capitale s'arrêta dans un village au cours d'un voyage. Il regarda autour de lui, vit la pauvreté du village et de ses habitants et décida de faire un acte généreux en leur faveur. Il aborda le premier passant qui se présenta sur son chemin, lui tendit une pièce d'or et lui dit: "Je désire trouver un gîte pour me restaurer et passer la nuit. Je suis prêt à payer cinq dinars d'or pour chaque élément du repas". L'homme répondit: "Je vous prie de bien vouloir

patienter ici quelques instants pendant que je pars à la recherche d'un endroit convenable". Il toqua à plusieurs portes mais tous pensèrent que ce n'était qu'une farce, avant d'arriver à une misérable cabane située au bout du village. Le pauvre qui y habitait se dit: même si cela paraît exagéré, il me paiera de toute façon au moins un peu et je n'aurais quand même rien perdu. Il répondit à l'homme: "Ma maison lui est grande ouverte s'il daigne y entrer".

Le pauvre commença à préparer avec ferveur sa maison: il l'aéra et la nettoya de fond en comble. Le riche arriva et tandis qu'il défaisait ses valises, le pauvre partit emprunter de l'argent et des ustensiles. Il acheta de grandes quantités de nourriture et rentra chez lui. Il mit sur la table une nappe brodée blanche en l'honneur du riche, dressa la table à l'aide des ustensiles qu'il avait empruntés et servit le repas. Il s'affaira activement autour de son hôte puis lui céda son lit. Le lendemain matin, il prépara de nouveau un somptueux repas puis l'invité rassembla ses affaires pour partir. Avant le départ, il dit: "Mon séjour ici a été très agréable. A présent,

POURQUOI TANT DE MITSVOT ?

présente moi le compte de chaque élément du repas". "L'homme qui est venu me faire la proposition avait donc raison !", pensa le mendiant. Il prépara la liste: du pain et du beurre, des légumes et une omelette, du poisson et un gratin. L'hôte s'exclama: "Ce n'est pas comme cela qu'il faut faire. A la place des légumes, il faut écrire: tomates, concombres, oignons. Pour le gratin, il faut écrire: pommes de terre, farine, poivre et sel. Et ainsi de suite." Le mendiant, bien que surpris, s'exécuta et la liste s'allongea. Le riche la consulta et déclara: "Je suis vraiment étonné car tu te sois trompé dans le compte, tu as omis de nombreux détails!" Le mendiant s'étonna et demanda: "Quels détails ai-je omis, Seigneur?" Ce dernier répondit:

"La nappe, la fourchette, le couteau, la cuillère, l'assiette, la marmite, la casserole, la poêle, le verre, la tasse, le saladier, la serviette de table et le torchon. Et d'autres choses encore, le lit et le matelas, le drap et le drap-housse, l'oreiller et la couverture. Et en plus, la maison et le chauffage, le charbon et la lampe. Pour chaque détail, tu dois recevoir cinq dinars

d'or, comment as-tu pu oublier de les inscrire ? Si un seul de ces éléments venait à manquer, il ne peut pas y avoir ni de repas ni d'hébergement, ainsi pour chacun il y a un paiement séparé"; et c'est ce qu'il fit. Pour chaque élément de la liste, il paya cinq dinars d'or, transformant le mendiant en riche notable du village...

Ainsi, "D. voulut donner à Israël beaucoup de mérites c'est pourquoi il fit croître la Torah et les mitsvot". C'est-à-dire qu'Il augmenta chaque mitsva afin de récompenser chaque détail de son application, chaque acte et chaque geste. En conséquence, la prière du matin n'est pas récompensée que pour la prière elle-même, mais aussi pour chaque pas pour se rendre à la synagogue, chaque cantique, chaque verset et chaque mot, chaque amen et chaque bénédiction, chaque prosternation, chaque fois que l'on embrasse les Téfilines, les Tsitsit et le Sefer Torah, chaque fois que l'on se lève et que l'on honore un Sage. Nous recevons une récompense pour chaque élément, même si cela paraît incroyable, n'y a-t-il pas de plus grand bonheur que ça ?!

Rav Moché Bénichou

